

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2019**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 12 septembre 2019, sous la présidence de M. CORABOEUF, Maire.

**Étaient présents :** Mmes DENEUBOURG, THOMASSE, MARTINEZ, BRISSON et MM. CORABOEUF, KASSA, SELSCHOTTER Bernard et Sylvain, DUPUIS, MILANDRE, MAZOYON, MARTIN, FERNANDES.

**Absents excusés :** M. RIBOURTOUT (pouvoir Mr DUPUIS)  
M. GROENEWEG

**Secrétaire :** Mme DENEUBOURG

Début de la séance : 19 H 30

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

### **TRAVAUX 2020 :**

Monsieur le Maire a demandé à la nouvelle commission « travaux » de se réunir dans les meilleurs délais afin de déterminer les priorités concernant les travaux à effectuer en 2020. Les devis devant être adressés au plus tard le 6 décembre au Conseil Départemental ce, afin d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des projets.

### **REPRESENTANTS AU CCAS ET COMMISSIONS :**

**CCAS :** La liste a été complétée au niveau du Conseil d'administration par deux nouveaux membres : Madame Catherine MARTINEZ et Monsieur Philippe DUPUIS.

### **COMPOSITION DES « COMMISSIONS ET DESIGNATION DES DELEGUES » :**

Celles-ci ont été définies dans chaque commission. Une liste a été remise à chaque Conseiller.

### **CREATION DE POSTE :**

Un agent est susceptible d'accéder au grade supérieur au 1<sup>er</sup> novembre 2020. Pour cela, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création du poste correspondant.

## **TARIFS COMMUNAUX ET ASSAINISSEMENT :**

Salle des fêtes : 225€ week-end chauffé

150€ week-end non chauffé

170€ 1 journée chauffée

100€ 1 journée non chauffée.

Caution de 350€ et ménage 80€

Table et 2 bancs : 10€. 1 table ou 2 bancs : 6 € avec caution de 150€

Concessions cimetière : 15 ans 210€

30 ans : 320€

50 ans : 430€

Columbarium : 30 ans 500€ et 50 ans 750€

Assainissement : le branchement 2150€. Taxe annuelle 85€ et le m<sup>3</sup> 1.50€

Le conseil municipal décidé à l'unanimité de reconduire ces tarifs pour l'année 2020.

## **LOYER EPICERIE :**

Notre épicerier était précédemment sans loyer en 2017- 2018.

Le Conseil municipal avait pris la décision de ne pas alourdir les charges.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (2 abstentions et 12 pour), le renouvellement de la gratuité de la location des locaux de l'épicerie pendant 1 an.

## **AIDE FINANCIERE POUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN :**

Le Maire de Châtillon-Coligny nous a sollicité pour une aide financière destinée à recruter un médecin. Il faut savoir que les cabinets de recrutements des médecins sont très onéreux.

Monsieur le Maire précise que, si on trouve un médecin, ce n'est pas pour autant que celui-ci restera.

A Châtillon-Coligny, le choix a été fait, puisqu'une antenne de « télé-médecine» a été créée à la maison médicale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote contre (6 abstentions – 8 contres).

## **DECISIONS MODIFICATIVES :**

En vue d'ajuster les prévisions budgétaires aux réalisations votées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de modifier comme suit :

Le budget 2019 groupe scolaire :

Dépense de fonctionnement	Compte 60612	+	1 000 €
	Compte 60632	+	4 000 €
	Compte 611	+	5 000 €
	Compte 615221	+	1 500 €



## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **-CREATION PARKING « ECOLE », SECURISATION ROUTE DE CHARNY :**

Monsieur DUPONT, Maître d'œuvre, Société INCA a fait une projection et donné toutes explications concernant ce dossier.

Création de 15 places à l'intérieur de l'école réservées aux personnels enseignants et communal. Portail fermé avec badge, et portillon digicode pour accéder directement à la cour de l'école.

Plateau surélevé devant l'école, signalisations renforcées, arrêt de bus légèrement modifié.

### **-CLUB DE FOOT :**

Monsieur Laurent CHUPAU, Président, fait un travail remarquable tant par les excellents résultats obtenus par l'équipe de foot, que par ses futurs projets s'adressant aux jeunes (garçons et filles) pour composer de nouvelles équipes.

Il demande au Conseil de refaire le terrain de foot de façon à ce que les joueurs puissent de nouveau venir s'entraîner, et revoir l'entretien et les équipements des vestiaires.

Prochain Conseil Municipal jeudi 28 Novembre à 19H30

Fin de séance : 00 H 40